

Précautions d'emploi à lire avant toute utilisation

A029002– Colorant végétal- Spiruline

1. Conseils d'utilisation

- Dose recommandée : 0,1% à 30%
- Conseils d'utilisation : -
- Conseils de formulation : Insoluble.
- Incorporer en fin de fabrication.
- Passer la poudre au chinois ou tamiser pour éviter les grumeaux.
- **Ne pas respirer les poussières pour les poudres**

2. Précautions d'emploi

- Ne pas respirer les poussières.
- Conserver le récipient bien fermé.
- non applicable
- Pour votre sécurité, portez des gants et lunettes de protection.
- Gants

- **Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, (Colorant végétal+ Spiruline) pour un usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :**

-
-